AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0093
FR0000054470-FS0072

22 janvier 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 janvier 2026, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 janvier 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, indirectement, 6 707 266 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et 4,50% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit:

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	6 362 995	4,72	6 362 995	4,27
Goldman Sachs Bank Europe	226 956	0,17	226 956	0,15
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	69 197	0,05	69 197	0,05
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	32 235	0,02	32 235	0,02
Goldman Sachs & Co. LLC	15 883	0,01	15 883	0,01
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**6 707 266**	**4,98**	**6 707 266**	**4,50**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 875 288 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 350 849 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 566 612 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 53 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 15 avril 2026 et le 15 janvier 2036 ;

- 209 237 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 48 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 20 mars 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,68 € et 15,00 € ; et

[1] Sur la base d'un capital composé de 134 697 071 actions représentant 149 126 348 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 575 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 20 mars 2026 et le 19 juin 2026, à des prix compris entre 7,50 € et 9,60 €.
